

AndréSy

Mag

Les étoiles sont éclairées pour que chacun puisse un jour retrouver la sienne.

Antoine de Saint-Exupéry

Bonne
et heureuse
année
2023

CONSEIL DE QUARTIER

Le parc de la Côte-Verte
prêt à changer

ENFANCE

Zoom sur la pause méridienne
dans les écoles élémentaires

SPORTS

Des stages découverte
à l'École Municipale des Arts et des Sports



PLOMBERIE | CHAUFFAGE | REGULATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES

PINHEIRO



Installation Chaudière condensation - Pompe à Chaleur
Climatisation - Adoucisseur
Maintenance Chaudières toutes marques - Dépannage

Tél. : 01 39 19 65 87 • Port. : 06 08 48 20 05

E-mail : psc783@orange.fr

37, av. Carnot - 78700 Conflans-Ste-Honorine

OGER Père & Fils

Entreprise Familiale à votre service depuis 1972

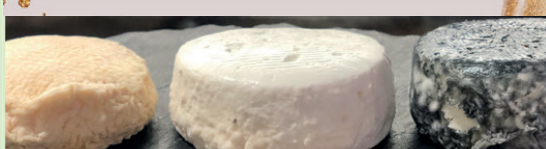


01 39 19 37 69

www.oger-pereetfils.com

45 rue Maurice Berteaux 78570 ANDRESY

- | | |
|-------------------|---------------|
| - Fenêtre | - Clôture |
| - Porte d'entrée | - Automatisme |
| - Porte Blindée | - Velux |
| - Volet | - Garde corps |
| - Store | - Pergola |
| - Porte de garage | - Marquise |
| - Portail | |



196 rue de l'Ambassadeur - ÉRAGNY

01 34 02 07 43 | www.universprimeurs.com

du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h15 - vendredi & samedi de 9h à 19h15 - dimanche matin de 9h à 12h30



Lionel Wastl

Maire d'AndréSy
Conseiller de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise

À toutes et tous,

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2023 soit pour vous et vos proches une année de bonne santé et de réussite dans ce que vous entreprendrez.

2022 est derrière nous et aura fini par ranger définitivement les climatosceptiques au placard, tant les événements extrêmes nous ont alertés toujours plus sur l'urgence climatique. Rien qu'en France, la canicule et la sécheresse ont entraîné une surmortalité de 16 %, selon les experts.

Malgré l'accumulation des mises en garde des scientifiques depuis de nombreuses années, nos responsables politiques nationaux sont encore trop nombreux à se voiler la face. Le « *Qui aurait pu prédire la crise climatique de 2022* » du Président Macron, lors de ses vœux, a laissé pantois plus d'un d'entre nous !

Il est urgent d'agir durablement.

Alors, à notre échelle, nous poursuivrons, en 2023, notre lutte en faveur d'une ville plus durable, plus résiliente et plus solidaire face aux crises.

Nous avons aujourd'hui, à AndréSy, un marché exemplaire en matière de déchets avec près de 90 % d'entre eux recyclés et valorisés les mercredis et samedis.

« Il est urgent d'agir durablement »

Dans la même veine, l'expérience concluante des 3 sites de compostage collectif sur la ville nous amènera à démultiplier les emplacements tout au long de l'année pour vous servir au mieux.

2023 sera aussi plus verte grâce à l'élaboration d'un plan triennal de reboisement continu sur la ville où toute nouvelle plantation résultera d'une action intergénérationnelle.

La végétalisation des cours d'écoles permettra de protéger nos enfants des fortes chaleurs.

L'eau, ressource si précieuse, sera aussi au cœur de nos dispositifs de gestion des espaces verts et des bâtiments collectifs.

Sans oublier la poursuite des économies d'énergies à travers : la réfection en LED de nos éclairages collectifs, les modifications de période de mise en chauffe des équipements publics, les audits énergétiques de nos bâtiments et des travaux d'améliorations nécessaires.

Loin des énormes projets balafrant notre environnement et créant de nouvelles nuisances, particulièrement sur le quartier Denouval, comme le projet du Pont d'Achères, au-dessus de nos berges naturelles et de l'île de la Dérivation, avec mon équipe, je continuerai à protéger notre cadre de vie tout en accélérant les projets pour une ville durable.

Et c'est la raison pour laquelle la majorité municipale a voté une délibération qui exprime notre opposition à ce projet routier que l'on pourra ensuite tristement dénommer : le pont d'Achères/Denouval...

Votre Maire, Lionel Wastl

LE MAIRE VOUS REÇOIT SANS RENDEZ-VOUS

Un mardi par mois de 15 h à 17 h
Hôtel de ville
4, boulevard Noël-Marc
Prochain rendez-vous
les mardis 7 février et 14 mars.

RENCONTREZ VOS MAIRES ADJOINTS

Vous avez une question dans un domaine précis ?
Les maires adjoints peuvent vous répondre !

Adressez un mail
à mairie@andresy.com
ou contactez le cabinet du
maire au 01 39 27 11 09.

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ
DE VOTRE VILLE
SUR WWW.ANDRESY.COM
ET VILLE D'ANDRÉSY

ANDRÉSY MAG N° 224 / JANVIER & FÉVRIER 2023
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Lionel Wastl

RÉDACTION
Clémence Rouyer et Yannick Delon
RÉALISATION ET CRÉDITS PHOTOS
Service Communication

MAQUETTE ET MISE EN PAGE
Claudia Hein

société APOS - Tél. 06 08 98 27 65
RÉGIE PUBLICITAIRE
Le Réveil de la Marne
IMPRESSION

DÉPÔT LÉGAL à parution
TIRAGE 6 800 exemplaires

Merci de proposer vos textes ou informations concernant des événements associatifs en écrivant au Service Communication de la Mairie, avant le 10 de chaque mois pour une parution sur le mois suivant.



SOMMAIRE

ACTUALITÉS

06_ Bazar Baz'arts,
un concert contre le cancer

JEUNESSE

09_ L'AndréSy Mag donne
la parole au CMJ

DOSSIER

14_ L'École municipale
des Arts et des Sports
dresse LE BILAN

MON QUARTIER

10_ Le parc de la Côte-Verte
prêt à changer

AGENDA

18_ Les dates clés pour sortir à AndréSy

HOMMAGE

20_ Marie-Jane Pruvot, maire d'AndréSy



1 **Andrézy en lumières, top départ pour les illuminations – Samedi 3 décembre**

C'est l'un des moments de l'année les plus attendus par les Andrésiens. Petits et grands se sont réunis dans le parc de l'Hôtel de ville pour célébrer le lancement des illuminations de Noël. Pour l'occasion, chants de Noël, chocolat chaud et bien sûr rencontre avec le père Noël – venu depuis son village situé sur l'île Nancy – ont ponctué cette après-midi festive.

2 **Un moment pour les tout-petits à la Fête des lutins – Dimanche 4 décembre**

Dédiée aux tout-petits, âgés de 0 à 6 ans, la fête des Lutins a rassemblé tous les acteurs municipaux et locaux de la petite-enfance. À travers différents ateliers et activités, les parents et accompagnants ont pu être sensibilisés à de nombreuses facettes de l'éveil et du bien-être de nos tout-petits durant la phase de développement cruciale des 1 000 premiers jours.

3 **Commémoration du 5 décembre, un hommage à deux Andrésiens – Lundi 5 décembre**

La ville d'Andrézy en partenariat avec l'Union Nationale des combattants a rendu hommage aux soldats morts pour la France en Afrique du Nord pendant la guerre d'Algérie, les combats du Maroc et de la Tunisie. Deux Andrésiens y sont morts au combat, Georges Leguen et Jacky Monot.

4 Nos seniors gâtés par le père Noël – Mercredi 7 décembre et mardi 13 décembre
Cette année, le père Noël a

donné le choix à nos seniors (après deux années touchées par la Covid-19) : les Andrésiens de plus de 65 ans qui s'étaient inscrits auprès du Centre Communal d'Action Sociale ont pu venir récupérer leurs paniers garnis ou assister à un repas suivi d'une après-midi festive à l'Espace Julien-Green.

5 **Le père Noël à la rencontre des plus petits – lundi 12 et mardi 13 décembre**

Les enfants des écoles maternelles de la ville ont accueilli le père Noël pour un moment d'échange et de



convivialité. Après avoir entonné quelques chants, les enfants se sont vu remettre - pour leur classe, des cadeaux choisis par l'équipe enseignante. Et bien sûr, quelques friandises pour patienter jusqu'au grand soir...

6 Le quartier des Charvaux inaugure ses illuminations – Samedi 17 décembre

Quelques jours après le lancement des illuminations de Noël - lors de la manifestation Andrézy en lumières, le quartier des Charvaux a lui aussi célébré ses illuminations. Une première édition qui n'est pas passée inaperçue !
(lire aussi p.11)

7 Marché de Noël, les Andrézyens au rendez-vous ! – Dimanche 18 décembre

Produits gourmands, objets de décoration, produits de beauté bio, etc. étaient au rendez-vous de cette 3^e édition du marché de Noël. Aux côtés des stands de vente, plusieurs membres du tissu associatif andrézien étaient également présents (Andrézy Téléthon, le Club Historique d'Andrézy, etc.) afin de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année !

8 Zoom sur les invitées de la Galerie des Passions – Jeudi 8 décembre et jeudi 5 janvier

Michèle K. Fuss et Irène Guillon, deux artistes andréziennes, étaient à l'honneur pour clôturer l'année 2022 et inaugurer le millésime 2023. Toutes les deux, maîtres dans l'art de la peinture à l'huile, elles ont exposé leur univers singulier dans les vitrines de la galerie des Passions.

9 La saison culturelle 2023 redémarre avec le spectacle Valises d'enfance – Dimanche 15 janvier

Les spectateurs ont été nombreux à venir écouter, à l'Espace Julien-Green, l'histoire d'André. Cet enfant juif de déporté s'est retrouvé à un moment de sa vie, comme étant l'un des pensionnaires du Chalet de Denouval qui a fait office, durant une période, de maison d'enfants. Ce récit passionnant, mis en scène sous forme de théâtre de marionnettes a été joué par la compagnie Pipa Sol. À la fin du spectacle, un moment d'échanges a eu lieu avec Rosette Siclis, ancienne enfant juive accueillie au Chalet de Denouval entre 1945 et 1949.



Bazar Baz'arts, un concert contre le cancer !

Bazar baz'arts, un spectacle 100 % bénévole

Tous les membres ont, une nouvelle fois, répondu présents pour soutenir l'événement Bazar Baz'arts né lors de l'adieu à Tony David, régisseur de l'Espace Julien Green d'Andrézy, décédé du cancer. Prestataires de son, lumière, backline, vidéo, communication, de produits alimentaires... de nombreux techniciens, artistes, barmen, cuisiniers, logistique... cet événement est et restera 100 % bénévole ! Ainsi, chacun peut, grâce à un tarif libre, apporter à son échelle sa contribution. Les dons et les bénéfices de la recette reviennent à la lutte contre le cancer, avec une attention tout particulièrement portée sur le bien-être des personnes touchées par le cancer.

Chaque 1^{er} samedi de février depuis 7 ans, l'association Bazar Baz'arts sort ses micros, ses lumières et sa bonne humeur pour combattre le cancer en musique et en fête !

Concerts en cascade, animations, exposition, photocall, etc. L'association Bazar Baz'arts contre le cancer revient pour la 8^e édition à l'Espace Julien-Green. Sur scène, ce ne sont pas moins de sept groupes qui ont répondu présents à commencer par l'association Soundiata et ses percussions qui résonnent au rythme de la musique mandingue. En piano voix, Andrée 2.0 offrira une balade autour de l'œuvre de Barbara.

Miguelito Loveless proposera de son côté une ambiance chill et ensoleillée. Clara Malaterre, chanteuse et guitariste, embarquera les spectateurs sur des notes de folk contemporain. Les val-

doisiens Trouz Ar Mor transmettront quant à eux leur énergie contagieuse avec leur rock festif aux

touches celtiques ! Le spectacle continuera ensuite avec Guillaume Yaouank sur les côtes bretonnes avec des chants de marins de son enfance. Pour terminer, le célèbre groupe de métal Bukowski viendra enflammer la scène de Bazar Baz'arts. Nous comptons sur votre présence !

4
FÉV

BAZAR BAZ'ARTS

Samedi 4 février à partir de 17 h

Espace Julien-Green – tarif libre

Billetterie en ligne sur www.bazarbazarts.com

La Malice Family en duo avec -M- Mathieu Chedid au Zénith de Paris

Ils ne pouvaient pas rêver de plus beau cadeau pour Noël ! Le 23 décembre dernier, le groupe de pop andrézien La Malice Family formé par Lou-Marine (la fille), Corinne (la maman) et Benjamin (le papa) ont accompagné sur scène, le chanteur -M- sur son titre intitulé « Nombriil ». Le rêve de ces trois Andréziens est devenu réalité lorsqu'ils ont remporté un concours mis en place par l'artiste, visant à faire monter des chanteurs et des fans sur chaque scène de sa tournée « Réalité ». Bien plus qu'une expérience, ce moment unique a été un véritable tsunami d'émotions pour notre groupe du cru. Pour (re)vivre avec eux cette expérience inédite et en découvrir toutes les coulisses, la Malice Family vous invite à visionner le Vlog qu'elle a créé sur son Site Internet. Enfin, pour finir, -M- et la Malice Family vous réservent une dernière surprise sur leurs réseaux sociaux : un clip en duo du titre « Nombriil ».



Le Festival Young revient à Andrézy

Le 18 mars prochain, la Malice Family sera de nouveau sur scène à l'Espace Julien-Green dans le cadre du Festival Young. Un événement qui réunit les jeunes stars de la chanson, de The Voice Kids et des comédies musicales.

FESTIVAL YOUNG – samedi 18 mars à 18 h

Espace Julien-Green - entrée libre

Réservation conseillée sur www.andresy.com

18
MARS



Votre réseau de bus s'étoffe

Qui dit nouvelle année, dit nouveaux horaires ! En effet, votre ligne de bus 11 a vu ses horaires modifiés. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur l'application ou le site Internet Île-de-France Mobilités. À noter également, depuis le 2 janvier dernier, votre réseau de bus s'étoffe avec une nouvelle offre de mobilité. Désormais, votre bus ne fermera pas l'œil de la nuit avec la mise en place de la ligne N155 qui relie la gare de Paris Saint-Lazare à Poissy en passant par la Porte d'Asnières, les gares de Corneilles-en-Parisis, la Frette-Montigny, Herblay, Conflans-Sainte-Honorine, Conflans-Find'Oise, Maurecourt et Andrésy. Active 7 jours sur 7, toute l'année, cette ligne propose quatre allers-retours de 23 h 20 à 4 h 45.



BUS N155

DÉCOUVREZ

LES HORAIRES EN DÉTAILS :

Paris Saint-Lazare > Poissy :

1 h 45, 2 h 45, 3 h 45 ou 4 h 45.

Poissy > Paris Saint-Lazare :

23 h 20, 0 h 20, 1 h 20 ou 2 h 20.

VOYAGEZ LE YEUX FERMÉS !

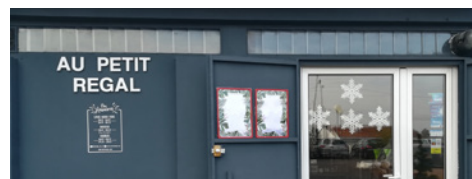
Afin de voyager en toute tranquillité, un service de réveil à l'arrêt est disponible. À la montée, il suffit d'indiquer le point de descente au conducteur. Si le voyageur s'endort, il est réveillé une fois arrivé à destination.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le prix du trajet est fixé à

5 €

quelle que soit la destination.
Les abonnés Navigo, sur les zones tarifaires 1 à 5, peuvent utiliser leur titre à bord du N155.



Au Petit Régal déménage !

Vous l'avez sans doute remarqué, depuis quelques semaines, votre restaurant-traiteur *Au petit régál* a changé d'adresse. Toujours située au sein du centre commercial des Charvaux, c'est désormais, face au parking, dans une partie des locaux de l'ancienne supérette, que la restauratrice s'est installée. Chaque jour, *Au petit régál* vous propose des plats cuisinés généreux faits-maison tels que cous-cous, tiep de poulet, choucroute ou encore poulet rôti/patates douces...

🏠 AU PETIT RÉGAL

Centre commercial des Charvaux

55, avenue des Robaresses

➡ Ouvert du lundi au vendredi

de 10 h à 14 h et de 16 h à 19 h

Le samedi de 10 h à 14 h et de 16 h à 18 h 30

09 88 06 75 22 – www.aupetitregal.com

**2
MARS**

Résolution 2023 : je donne mon sang !

Et si on commençait l'année 2023 avec de bonnes résolutions ? Plus simple que de se rendre trois fois par semaine à la salle de sports, donner son sang trois fois par an est une résolution simple à tenir. La preuve en est **le 10 décembre dernier, avec pas moins de 76 donateurs**, accueillis à l'Espace Julien-Green. La ville d'Andrésy et l'Établissement Français du Sang tiennent à remercier tous les Andrésiens qui ont répondu présents à cette dernière collecte. Vous souhaitez vous mobiliser pour la prochaine collecte ?

➡ L'EFS vous donne rendez-vous pour une nouvelle session

LE JEUDI 2 MARS à l'Espace Julien-Green, de 14 h 30 à 19 h 30. Pensez simplement à vous rendre sur le site www.efs.com pour vous inscrire en amont.



Inscription en petite section de maternelle, c'est maintenant !

Votre enfant est né en 2020 ? C'est le moment de l'inscrire pour la rentrée scolaire 2023. Les inscriptions scolaires pour les enfants qui entrent en première année de maternelle s'effectuent jusqu'au 31 mars 2023 au service de la vie scolaire de la ville. Pour valider votre inscription, vous devrez fournir entre autres : le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois, un justificatif de domicile de moins de 2 mois (quittance de loyer, factures EDF, eau, compromis ou acte de vente) et le carnet de santé de l'enfant.

En ce qui concerne l'application du quotient familial sur les prestations périscolaires et la restauration, les pièces suivantes sont à présenter pour monter le dossier : l'avis d'imposition des deux parents de l'année 2022 sur les revenus 2021, l'attestation de paiement de moins de 3 mois mentionnant le montant versé d'allocations familiales.

➡ SERVICE DE LA VIE SCOLAIRE

Inscriptions sur rendez-vous, par téléphone au 01 39 27 11 21.

jusqu'au
**31
MARS**



180 kg de radiographies argentiques récoltées pour être recyclées

Cette année encore, vous avez été nombreux à rapporter vos radiographies argentiques obsolètes et/ou usagées dans les deux points de collectes situés à proximité (à l'accueil de l'Hôtel de ville d'Andrésy et à la pharmacie de Maurecourt). Au total, ce ne sont pas moins de 180 kg de radiographies qui ont été récoltées en 2022 pour être recyclées. À l'initiative de l'Union Nationale des Combattants (UNC), cette démarche permet à l'association de récupérer 1 euro par kilo de radiographies retraitées. Cet argent est ensuite utilisé pour réaliser des actions humanitaires.

➡ CONTACTEZ L'UNC D'ANDRÉSY

au 01 39 74 48 66



La pause méridienne

Une organisation revue pour un meilleur accueil des enfants

Nouveau mode d'inscription, mise en place du self-service, test de plateaux compartimentés... Zoom sur les nouveautés de la pause méridienne de nos petits écoliers.

Rendue obligatoire en 1880 suite à la parution des lois Jules Ferry, l'école est cependant restée longtemps sans restauration. En effet, il faudra attendre 1936 pour que l'État décide d'adopter le couple « école-restauration » en équipant tous les établissements de l'hexagone d'un réfectoire. Tandis qu'à l'époque, les enfants se voyaient offrir une soupe de légumes et de pommes de terre à volonté à l'heure du repas, aujourd'hui, les exigences liées à la restauration scolaire ont bien changé. Essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage, l'alimentation d'un enfant d'âge scolaire doit être équilibrée, variée et répartie au cours de la journée. En France, la pause méridienne des écoles primaires relève de la responsabilité de la commune. À Andrésy, ce ne sont pas moins de 190 000 repas qui ont été servis tout au long de l'année scolaire 2021/2022. Élaboré et servi sur place, chaque menu est constitué de quatre à cinq composants – dont la moitié sont issus de produits alimentaires durables régionaux et 20% de produits provenant de l'agriculture biologique (loi Egalim). Afin de pouvoir continuer à offrir aux familles andrésiennes une qualité de service optimale lors de la pause méridienne, votre Ville a décidé de mettre en place un certain nombre de mesures impactantes au cours de l'année scolaire 2022-2023.

2022, une année clé pour la restauration scolaire

Tandis que la France est soumise à un taux d'inflation historique inédit (+5.2% en 2022*), il est urgent pour les communes d'actionner des leviers qui puissent permettre une meilleure maîtrise des dépenses afin de lutter contre l'augmentation généralisée des tarifs. Soucieuse de ne pas alourdir davantage le portefeuille de ses concitoyens, la ville d'Andrésy n'a pas souhaité répercuter cette hausse des coûts en n'augmentant pas les tarifs de la restauration scolaire sur l'année 2022-2023. En conséquence, la municipalité demande aux familles d'adopter un nouveau mode d'inscription à la restauration scolaire. Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, les parents sont invités à inscrire préalablement leur(s) enfant(s) en ligne, via le Portail Famille, en renseignant la périodicité et en définissant leur semaine type sur l'année en cours, avec une inscription ou une désinscription au maximum quatre jours ouvrables avant le jour concerné. Cet effort demandé aux familles va au-delà de la problématique financière. « La lutte contre le gaspillage est aussi un combat important que nous souhaitons mener avec ce nouveau mode d'inscription. En commandant uniquement ce que l'on consomme, on diminue nos coûts et on peut réutiliser cet argent afin d'offrir aux enfants une meilleure prise en charge, en répartissant d'une manière plus adaptée le

nombre d'animateurs pour leur proposer plus d'activités sur la pause méridienne », indique Romain Hude, conseiller municipal délégué à la Restauration Collective. En plus d'une meilleure maîtrise du volet alimentaire, l'inscription au préalable permet une gestion au plus juste du personnel qui encadre les enfants, ce qui a un impact direct sur leur bien-être et leur sécurité. « Sans inscription à l'avance, l'enfant sera bien sûr nourri mais ne sera pas accueilli dans des conditions optimales (repas de secours, passage en queue de peloton, etc.) », précise Romain Hude. À ce jour, 80% des familles ont déjà adopté le nouveau système d'inscription. Les 20% restants ont jusqu'au début des vacances d'hiver pour se mettre à jour. Cette date butoir marquera également la fin de la période test de ce nouveau mode d'inscription qui conduira à l'élaboration d'un règlement intérieur détaillant notamment la tarification particulière pour toute inscription hors délais ou repas sans réservation.

La pause méridienne, un moment de détente et de plaisir

11 h 45. La cloche sonne ! Les petits écoliers ont désormais 1 h 50 pour profiter de leur pause méridienne pour se détendre, échanger avec leurs camarades ou encore pratiquer des activités de loisirs : tournois de football ou encore cours de théâtre leur sont proposés. Afin que chaque enfant puisse aller pleinement à son rythme, chacune des écoles élémentaires de la commune a mis en place un système de self-service. Ce dernier offre plus de liberté et s'adapte davantage aux besoins de l'enfant en lui permettant d'aller prendre son repas quand il le désire. Désormais, exit les longues files d'attente où il faut attendre son tour ! Cet aménagement a également été complété par une formation de tous les animateurs sur la prise en compte du bien-être de l'enfant à l'heure de midi.

Sources : education.gouv.fr – *France-inflation.com

➔ **INSCRIPTION**
à la restauration scolaire,
on vous aide !

➔ **L'ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)**
situé au centre commercial
des Charvaux – 06 81 53 42 68,

et le **SERVICE SCOLAIRE**
(4 bd Noël-Marc – 01 39 27 11 21)
vous accompagnent !



Ludovic Lauby
Maire-adjoint délégué
à l'Enfance, à la Jeunesse
et à l'Animation socioculturelle

Romain Hude
Conseiller municipal délégué
aux Mobilités durables
et à la Restauration collective

« Au-delà du gain financier attendu, ce sont tous les acteurs de la restauration scolaire qui vont bénéficier de ce nouveau mode d'inscription : des enfants mieux nourris lors des pics de fréquentation, des animateurs mieux répartis, des enseignants libérés des tâches administratives, et un personnel de service plus serein. »

Des plateaux compartimentés prochainement !

Après les vacances de printemps, plusieurs écoles élémentaires testeront les plateaux compartimentés. Plus légers et permettant de mieux répondre aux besoins nutritionnels de l'enfant en terme de quantités.

L'AndréSy Mag donne la parole au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

NOS MEILLEURS
VŒUX POUR 2023!

L'AndréSy Mag vous propose, avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), de découvrir leurs actions et leurs engagements au sein de la ville. Pour cela, ils ont pris leurs plumes et rédigé cet article en concertation. La parole est à la jeunesse !

Outil à destination des jeunes, le CMJ permet une participation à la vie démocratique, un apprentissage de la citoyenneté, la conception et la mise en œuvre de projets.

Âgés de **11 à 17 ans**, nous sommes élus par les jeunes andrésiens **pour** les représenter, agir pour l'ensemble des habitants et surtout **avec** eux. Nous nous sommes pour cela donné **3 objectifs** : améliorer les liens sociaux entre tous, animer la ville et la rendre plus attractive, participer à son embellissement et à son aménagement urbain durable.

Nous organisons notre travail en **3 commissions thématiques** : l'une traite de **l'événementiel** (Anne-Soline, Lily-Rose, Noah, Owen, Rebecca), l'autre de **l'aménagement urbain et de l'environnement** (Virginie, Walid, Yohann), la troisième de la **communication** et de la **solidarité** (François, Galwen, Noa).

Lors des mandats précédents le CMJ a inauguré le city stade, réalisé des événements caritatifs... Depuis **l'élection d'avril 2022** nous mettons en œuvre des projets et continuons à en concevoir.

ÉVÉNEMENTIEL

La soirée de la jeunesse a eu lieu le 7 juillet 2022 et nous avons participé aux fêtes municipales (fête de la ville, AndréSy en lumières...). En projet : la création d'une ludothèque mobile.

AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT

Avec le maire-adjoint délégué à l'Urbanisme et au Cadre de vie, nous améliorons les conditions de circulation en vélo (créations de pistes cyclables,

arceaux, bornes à outils, signalétique). Nous participons au ramassage des déchets sur nos berges de Seine et souhaitons rendre la ville plus verte, éviter les « îlots de chaleur » en plantant des arbres, fruitiers notamment.

COMMUNICATION ET SOLIDARITÉ

La commission a pour but de faire connaître nos actions, améliorer les liens sociaux et la participation à la collectivité en incitant à la solidarité. Nous avons organisé un atelier participatif avec des jeunes motivés afin d'élaborer ensemble des projets. Nous engageons un partenariat avec les CMJ voisins pour définir des projets communs. Convaincus de l'importance du devoir de mémoire nous participons aux commémorations. Nous poursuivons la mise en œuvre d'événements caritatifs.

Agissons collectivement ! Nous faisons appel à tous les jeunes désireux de s'impliquer dans la vie communale, de débattre et d'échanger. **Rejoignez-nous !**

🏠 INFO UTILES

contacts – cmj@andresy.com,
service jeunesse 0139 74 77 51

➡ prochain atelier participatif

LE SAMEDI 4 MARS

Photo prise lors de l'installation du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), le 20 avril 2022.

L'avenir du parc de la Côte-Verte se dessine avec les Andrésiens



La concertation avec les habitants a débuté le 12 novembre au cœur du parc de la Côte-Verte.

Lancée à l'automne dernier, la concertation autour de la rénovation du parc de la Côte Verte est emblématique de la démarche de la Ville en matière de démocratie participative : associer les habitants à la conduite des projets qui concernent leur vie quotidienne en s'appuyant sur les conseils de quartier. Ce projet co-construit avec les habitants sera présenté d'ici la mi-mars.

L'audit de sécurité des jeux installés dans les parcs et jardins de la ville, réalisé à l'été 2022, a mis en lumière le vieillissement du parc de la Côte Verte dont l'emblématique toboggan a dû être fermé par mesure de sécurité. Au-delà du simple remplacement de quelques aires de jeux, la Municipalité souhaité lancer une réflexion beaucoup plus approfondie quand à la rénovation complète de cet espace, très fréquenté par les habitants du quartier, mais dont l'aménagement ne correspond plus à l'usage qui en est fait. Dès lors, dans le cadre de sa politique de démocratie participative, la Ville a souhaité associer concrètement les habitants à cette démarche de réflexion, pour redessiner avec eux l'avenir de cet espace public.

Concertation à l'automne 2022

La concertation a été lancée à l'automne avec notamment une réunion qui s'est déroulée le samedi 12 novembre au cœur du parc de la Côte Verte. « *Nous sommes partis directement à la rencontre des habitants, afin de recueillir la parole et le point de vue des personnes qui utilisent le parc au quotidien, explique Michel Près, adjoint au maire en charge de la démocratie participative. Nous avons également associé le conseil de quartier des Charvaux, qui est l'interlocuteur naturel de la Municipalité pour les questions de proximité et qui est le relai des attentes des Andrésiens.* » Les élus et le conseil de quartier se sont donc installés sur place, avec une table et des chaises sous abri, mais surtout avec un plan du square et des post-it à disposition des

participants, pour que chacun puisse exprimer facilement et librement ses envies et ses attentes (voir photo p.12). « *Nous sommes là au cœur de la co-construction, poursuit Michel Près. C'est un outil très efficace, simple d'utilisation et riche d'enseignements pour nous par la suite.* » La même procédure a été conduite la semaine suivante à l'espace de Vie sociale (EVS), du 16 au 18 novembre. En effet, nouvellement ouvert en 2021 par l'équipe municipale dans le centre commercial des Charvaux,





Les participants ont exprimé leurs souhaits en collant des post-it avec leurs propositions sur un plan du square.

ce lieu d'échanges et de rencontres, ouvert à tous, était tout à fait adapté à ce type de démarches. Du côté des services et institutions municipales, le Conseil Municipal des Jeunes, le service Jeunesse, la Police municipale et les services techniques municipaux, qui conduiront la rénovation, ont également été associés à la réflexion. Ainsi ils ont pu formuler des observations, par exemple la question des nuisances sonores les soirs d'été.

Un avant-projet présenté d'ici la fin mars

L'ensemble de ces retours a ensuite été analysé par la municipalité, afin d'en dégager les grandes tendances. « Un consensus se dégage autour du fait que ces espaces pourraient être mieux répartis, mieux sécurisés, et réinventés car une partie des utilisateurs ne trouvent pas leur place, analyse Michel Près. Repenser l'espace dédié aux jeux de ballons se fait largement ressentir par exemple, mais cela nécessite de sécuriser l'espace pour éviter que les ballons partent sur la route. Une autre tendance forte, plutôt exprimée par les adultes, est le besoin de bancs pour s'asseoir et se détendre pendant que les enfants jouent. »

Trois grands espaces identifiés dans le parc

Une fois cette première phase de concertation terminée, les retours des différents protagonistes ont été transmis aux services

techniques municipaux, afin que ceux-ci puissent intégrer ces données à leur propre réflexion. « La rénovation du parc de la Côte Verte est un projet pensé par les Andrésiens pour les Andrésiens, déclare Laurent Beunier, maire adjoint à l'urbanisme et au cadre de vie. Nous avons donc besoin de ces retours de terrain pour être pertinents dans nos réflexions. En les intégrant dans notre analyse globale des espaces verts d'Andrézy, nous pouvons dessiner une carte des besoins quartier par quartier et anticiper les futurs projets. Notre rôle, à partir de ces données, c'est d'analyser ce qui est réellement pertinent techniquement, urbanistiquement parlant mais aussi financièrement, bien entendu. Puis de procéder aux arbitrages nécessaires. Pour cela nous faisons appel à un bureau d'étude spécialisé et à un paysagiste qui nous feront, dans les prochaines semaines, des propositions concrètes, issues des grandes tendances qui se dégagent de cette

concertation. En l'occurrence nous avons commencé à identifier trois grands espaces pour la Côte Verte : un pour les enfants, un pour les ados, et une zone de détente et de loisirs qui souligne le besoin d'espace du bien vivre ensemble, né notamment du confinement, qu'il faudra réaménager. »

Ainsi, avant la mi-mars, un avant-projet un peu plus détaillé sera présenté au public. Sans être définitif, car la concertation se poursuit tout au long de la procédure, il sera toutefois suffisamment affiné pour permettre au public de commencer à se projeter dans le futur environnement, mais aussi suffisamment précis pour que ses coûts de réalisation soient clairement évalués. Ainsi la Ville pourra lancer les démarches de subventions auprès de partenaires publics, afin que ce bel espace co-construit avec les Andrésiens puisse voir le jour en 2024. Encore un peu de patience !

La concertation a réuni les habitants, le conseil de quartier des Charvaux et les élus municipaux.



Le conseil de quartier se mobilise pour la décoration du centre commercial des Charvaux

Les visiteurs du quartier des Charvaux ont pu apprécier, pendant la période de Noël, les décorations qui y ont été installées afin de donner un surplus d'animation au quartier. Des cadeaux de Noël (factices!), des sapins en bois de palettes peints, des guirlandes colorées, le tout disséminé dans le centre commercial, sur la passerelle et jusqu'à l'école maternelle des Charvaux ! Ces objets décoratifs ont été entièrement réalisés sur l'initiative du conseil de quartier et par ses membres. « Nous avions à cœur de marquer le coup et de proposer une action qui puisse profiter à l'ensemble des habitants, explique Thomas Aubert, président du Conseil de Quartier des Charvaux. Le projet a été animé par Annick Sourd, habitante et pilote du Conseil de Quartier. Elle nous a réunis dans les locaux de l'Espace de Vie Sociale, qui est au cœur du centre commercial, à partir de début novembre, pour pouvoir confectionner ces objets et les stocker avant de les installer. Ces moments conviviaux sont aussi l'occasion d'un temps d'échange et de partage sur divers sujet comme la vie quotidienne dans le quartier. »

Inaugurés le 17 décembre en présence des élus, ces décorations et l'action qui les sous-tend sont à l'image de l'esprit de rencontre et de convivialité que souhaite également promouvoir la Ville à travers les conseils de quartier. « L'idée vient des habitants et du conseil de quartier des Charvaux, et les habitants ont utilisé un maximum de matériaux de récupération, mais le financement de cette action a été pris en charge par la Ville, sur le budget des conseils de quartier, qui a fait l'acquisition du matériel nécessaire et l'a mis à disposition des habitants, précise Michel Près, adjoint au maire à la démocratie participative. La vocation des conseils de quartier est précisément de favoriser ces échanges pour alimenter un lien fort entre la Ville et les Andrésiens. Ici l'action réalisée a été la création de décorations de Noël, mais elle aurait pu être d'une autre forme du moment qu'elle est d'intérêt général et concerne l'espace ou la vie publique. C'est une première, j'espère qu'elle donnera des idées aux autres conseils de quartier. La Ville est là pour les accompagner ! »

Les décorations de Noël au centre commercial des Charvaux ont été inaugurées le 1^{er} décembre en présence des élus municipaux.



Label APIcité® : Andrésy décroche « 1 abeille »

Gestion biologique et fauchage tartif des espaces verts, préservation de la biodiversité, création d'un rucher pédagogique municipal, sensibilisation à la pollinisation dans les écoles... Pour toutes ces actions, la ville d'Andrésy s'est vu attribuer le label APIcité®.



Dotée d'une biodiversité unique grâce à la mise en place d'actions pédagogiques durables et environnementales, la ville d'Andrésy s'est vu remettre le 6 décembre dernier, le label APIcité®, premier label national créé par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF). Ce dernier récompense les collectivités qui aiment, protègent et défendent les abeilles et les pollinisateurs sauvages.

Pour la petite histoire...

Le label APIcité® se situe dans le prolongement du programme Abeille, sentinelle de l'environnement® (un programme national, à but non lucratif, de sensibilisation et d'information pour la sauvegarde de l'abeille et des pollinisateurs sauvages, et la protection de la biodiversité), mis en place par l'UNAF en 2005. Cette action s'inscrit dans une philosophie de prise de conscience et de sensibilisation sur le rôle primordial des pollinisateurs dans la biodiversité, la variété de nos ressources alimentaires, et la nécessité de mettre en place des actions efficaces pour les protéger.

Palmarès 2022 :

Andrésy labellisée « 1 abeille »

Suite au dépôt de sa candidature en octobre dernier, la ville d'Andrésy a décroché le titre

« 1 abeille – démarche reconnue » – au même titre que trente-trois autres collectivités territoriales. Les critères d'évaluations en faveur de la sauvegarde des pollinisateurs et de la protection de l'environnement s'organisent autour de cinq grandes thématiques :

- Le développement durable : les actions de la commune en faveur des abeilles ;
- La gestion des espaces verts : gestion différenciée, traitements écologiques, bonnes pratiques ;
- La biodiversité : diversité végétale, plantes mellifères et prairies fleuries ;
- L'apiculture : formation des apiculteurs, ruchers en ville et lutte contre frelon asiatique ;
- La sensibilisation : actions pédagogiques, événements autour des abeilles, etc. ;

« Un important travail de sensibilisation a été mis en place auprès de la population et de notre collectivité afin de préserver les abeilles. C'est grâce à la dynamique d'exigence et de respect de la biodiversité dans nos appels d'offres publics ; à l'installation d'un rucher pédagogique en ville ; à la mise en place des programmes de sensibilisation dans les écoles que nos actions se traduisent par une forte demande sociale de protection de l'environnement, à laquelle notre collectivité s'attache à répondre » conclut Sébastien Coumoul, maire-adjoint délégué à la Ville Durable et à la Transition écologique.

Sébastien Coumoul

Maire-adjoint délégué à la Ville durable
et à la Transition écologique

« Cette récompense montre à tous les Andrésiens les efforts que notre municipalité réalise pour conserver, protéger et développer notre cadre de vie. Par le travail continu des agents et des élu.e.s, c'est notre environnement qui est récompensé. Un bon point pour l'image de notre ville et son cadre de vie ! Merci à tous ceux qui nous soutiennent dans cette voie, vivement le printemps et le démarrage de la nouvelle saison ! »



Le saviez-vous ?

84 %

des espèces
végétales cultivées
en France et en Europe
dépendent directement
des pollinisateurs
et plus particulièrement
des abeilles



et **75 %**

des cultures
alimentaires
dépendent de l'activité
des pollinisateurs.
Seulement, depuis plusieurs
années, leur nombre est
en forte diminution

**- 25 % en moins
en l'espace de 20 ans*.**

*Source : entre 1985 et 2005
selon Greenpeace.

LA PAROLE
EST
AUX ÉLUS !



Collecte des déchets 2023, on fait le point !

Nouvelles consignes de tri, ramassage des bacs jaunes tous les quinze jours, calendrier de collecte personnalisé disponible en ligne, etc. On fait le point sur les modalités de collecte de vos déchets depuis le 1^{er} janvier 2023.

Comme nous vous l'avions annoncé dans votre dernier AndréSy Mag (N° 223 – Oct-Nov-Dec), désormais, depuis le 1^{er} janvier 2023, l'ensemble des emballages papiers, cartons, plastiques et en métaux sont à déposer dans votre bac jaune. Plus simples, plus pratiques, plus lisibles et mieux harmonisées, ces nouvelles règles vont permettre à la fois, de diminuer le volume des ordures ménagères et de développer de nouvelles filières de recyclages.

Pour ce qui est de la collecte de vos déchets, la fréquence de ramassage – en secteur pavil-

lonnaire - reste la même que l'année passée : une fois par semaine pour les ordures ménagères et le verre ; une fois tous les quinze jours pour les emballages recyclables et les déchets verts et une fois tous les deux mois pour les encombrants.

Vous souhaitez en savoir plus sur la collecte de vos déchets ?

Pour connaître votre secteur et l'ensemble de vos dates de collecte, connectez-vous sur gpseo.fr et retrouvez :

- **Votre calendrier de collectes 2023** personnalisé à votre adresse et imprimable ;
- **Les points d'apports volontaires** et les déchetteries les plus proches de chez vous ;
- **Vos démarches en ligne** (demande de bac, accès en déchetterie...);
- **Les bonnes pratiques** pour gérer correctement vos déchets.

Une question, qui contacter ?

Pour demander un bac jaune plus grand, remplacer un composteur ou encore demander votre badge d'accès à la déchetterie, selon que vous êtes un professionnel ou un particulier, que vous êtes en habitat individuel ou collectif, n'hésitez pas à faire vos démarches en ligne sur le site www.gpseo.fr.

LE CENTRE INFOS DÉCHETS

est également joignable par téléphone au 01 30 33 90 00 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.



Dépôts sauvages et déchets interdits : un geste pour le bien-être de tous

**QUELLES
SANCTIONS
RISQUE-T-ON ?**

Pour rappel, l'article L.541-46 du code de l'Environnement qualifie de délit et punit d'une amende pouvant atteindre 375 000 € pour les personnes morales et deux ans de prison le fait d'abandonner, de déposer dans des conditions contraires aux dispositions du chapitre I du code de l'environnement.

59 210 €, c'est le budget annuel moyen alloué par les collectivités territoriales et leurs groupements pour lutter contre les dépôts sauvages*. Ce fléau grandissant – symbole d'incivisme – qui touche de plus en plus d'agglomérations pollue notre environnement et donne un coup de massue à l'attractivité de nos territoires. Afin d'éviter de retrouver gravats, encombrants, ordures ménagères et mégots en dehors des endroits prévus à cet effet, des sanctions existent. La ville d'AndréSy vous rappelle que les dépôts sauvages sont l'affaire de tous et sont punissables par le code pénal et civil. Afin de contribuer à la tranquillité et au bien-être de tous, particuliers et professionnels sont invités à se rendre dans les déchetteries et centres de recyclage les plus proches :

- 📍 **AZALYS** - Carrières-sous-Poissy
- 📍 **DÉCHETTERIE DU SIDRU** - Triel-sur-Seine
- 📍 **DÉCHETTERIE** de Conflans-Sainte-Honorine

*Source Ademe

Déchets interdits : où puis-je les rapporter ?

Les déchets produits au quotidien (ordures ménagères de type déchets alimentaires, emballages, bouteilles, ...) doivent être triés et collectés en respectant un circuit bien particulier. Découvrez qui ils sont et où vous pouvez les rapporter.

- **Les médicaments périmés** : ils doivent être rapportés en pharmacie pour avoir l'assurance d'être redirigés vers une filière de destruction spécialisée.
- **Les piles, les batteries ou les ampoules** : Elles sont à déposer en déchetterie dans des points de collectes présents dans les supermarchés et en mairie.
- **Les équipements électroniques** : Ils sont à déposer dans une déchetterie ou dans l'un des points de collectes prévus à cet effet. Vous pouvez également les

ramener à un distributeur qui a l'obligation de reprendre votre vieux appareil. Il est également possible d'en faire don à des associations ou les apporter à une ressourcerie.

- **Les huiles alimentaires** : Elles peuvent être jetées dans votre poubelle à ordures ménagères en très petites quantités, sinon privilégier la déchetterie.
- **Les huiles de moteur et les autres huiles de vidange** : Elles sont à déposer chez un garagiste, dans un point de collecte spécialisé ou en déchetterie.
- **Les pneus** : Ils doivent être ramenés en déchetterie. Vous pouvez également contacter votre garagiste pour lui demander s'il reprend les pneus usagés.



DOSSIER

L'ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS ET DES SPORTS LE BILAN



MARILOU, 10 ANS

« J'ai sélectionné beaucoup d'activités artistiques car je suis passionnée par tout ce qui est manuel. J'ai participé aux ateliers d'art créatif (bracelets brésiliens, origamis, créations en perles), tous matériels (attrape rêve, mascotte, etc.) et marionnette (création d'un spectacle pour les maternelles du centre de loisirs Les Petits Princes). Je terminerai ensuite par du tennis et du bricolage. J'ai beaucoup aimé les arts créatifs car j'ai pu faire plein de cadeaux à mes amies. Enfin, j'ai aussi complété mon année avec du tennis pour travailler un peu plus mon côté sportif même si j'aime un peu moins ça. »

Six mois après son lancement, en septembre dernier, l'École Municipale des Arts et des Sports (EMAS) dresse un premier bilan. Sports et activités artistiques proposés, objectifs éducatifs et pédagogiques, développement de stages découverte... On vous dit tout sur ce nouveau dispositif municipal dédié aux enfants âgés de 6 à 11 ans.

POURQUOI UNE ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS ET DES SPORTS ?

Parce que des enfants heureux sont des enfants bien dans leurs baskets et dans leur tête, la ville d'AndréSy a décidé de mettre en place une École Municipale dédiée à l'apprentissage des Arts et des Sports (E.M.A.S.). Forte d'un tissu associatif sportif et culturel varié, il était fondamental pour l'équipe municipale actuelle de proposer à son jeune public – soit un cinquième de sa population – de pratiquer une ou plusieurs activités de loisirs. La naissance de l'Emas donne la possibilité à chaque enfant de pouvoir subvenir à ses besoins et ses envies du moment. En effet, il n'est pas toujours facile de faire un choix lorsqu'on n'a que six ans ! C'est pour cela que l'Emas, en partenariat avec le tissu associatif de la ville, mais aussi avec l'aide d'animateurs diplômés, ne propose pas moins de seize activités différentes réparties comme suit :

- SPORTS (Badminton, Tennis de table, Athlétisme, Uni-Hockey, Basketball, Zumba, Football, Gymnastique, Tennis, Natation, Course d'orientation)
- ACTIVITÉS ARTISTIQUES (Arts créatifs, Ateliers tous matériels, Marionnettes, Histoire d'AndréSy, Bricolage)

Petite dernière à avoir rejoint l'aventure, au mois de janvier, la piscine d'AndréSy propose aux enfants de s'initier à différents sports aquatiques et de se familiariser avec l'apprentissage de la nage. Des places sont encore disponibles, n'hésitez pas à rejoindre le cercle des jeunes nageurs !

L'EMAS, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

En début ou en cours d'année, l'enfant choisit l'activité qu'il souhaite pratiquer le temps d'un cycle. Pour les enfants, c'est alors l'occasion de décou-

vrir des sports méconnus originaires d'autres pays tels que l'uni-hockey ou encore, des activités qui demandent un matériel un peu spécifique tels que les arts créatifs. La découverte d'un sport sur une courte durée est également l'occasion de combattre les clichés et d'initier les enfants à de nouveaux apprentissages auxquels ils auraient pu ne pas s'intéresser. « Nombreuses sont les filles qui ont choisi de s'inscrire au football et les jeunes garçons à la gymnastique. C'est ça qui est d'autant plus enrichissant avec l'Emas. On ne met pas d'étiquette sur un sport. Toutes les activités sont ouvertes à tous quel que soit leur sexe, leur niveau de pratique, que l'on soit valide ou porteur d'un handicap, etc. » indique Nadine Bartolacci.

ENCORE PLUS D'ACTIVITÉS À L'EMAS !

Grâce à l'implication bénévole du tissu associatif andrésien, l'École Municipale des Arts et des Sports a démarré sur les chapeaux de roue. Pour la saison prochaine, qui débutera en septembre 2023, l'Emas compte proposer encore plus de services en augmentant notamment le nombre d'activités disponibles par cycle. Alors, si vous êtes à la tête d'une association, c'est le moment de rejoindre le mouvement pour faire connaître et partager votre activité auprès du jeune public.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À L'EMAS, COMBIEN CA COÛTE ?

Pour participer aux cinq cycles proposés sur une année scolaire, il faudra déboursier la somme de 150 €, soit 30 € par cycle (45 € pour les non Andrésien). Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de procéder à une inscription « à la carte » sur un ou plusieurs cycles. Les inscriptions sont acceptées tout au long de l'année.

ELIOT, 8 ANS

« Depuis le début de l'année, j'ai déjà pu pratiquer trois sports : le uni-hockey, le tennis de table et le basket. J'ai beaucoup aimé l'uni-hockey car c'était très diversifié avec des temps de matchs et de jeux. En revanche, j'ai moins aimé le tennis de table car je n'ai pas eu la sensation de progresser. Enfin, je terminerai l'année avec du bricolage. »





LA PAROLE
EST
AUX ÉLUS !



NADINE BARTOLACCI
Maire-adjointe déléguée
aux Sports
et aux Associations

« Après une année de partenariat avec des associations qui se sont engagées bénévolement, nous avons pu concrétiser ce projet, dont le but est de faire découvrir divers sports et activités artistiques aux enfants, afin qu'ils puissent décider de s'inscrire de façon pérenne à une pratique de leur choix. C'est un succès auprès de nos jeunes, que nous invitons à participer plus nombreux encore ! »

LUDOVIC LAUBY
Maire-adjoint délégué
à l'Enfance, à la Jeunesse
et à l'Animation socioculturelle



67

C'est le nombre total d'enfants inscrits à l'Emas.

27 %

des enfants inscrits sont âgés de huit ans. C'est la tranche d'âge la plus représentée. S'en suivent, 6 ans, 7 ans, 9 ans et 10 ans.

30 €

C'est le montant de l'inscription pour un cycle. Une année scolaire se compose de cinq cycles.

10

associations sportives ont accepté de participer au lancement de l'Emas.



COMMENT CONTACTER L'EMAS ?

Bureau de l'EMAS
Bâtiment à droite du parc
des Cardinettes,
face au stade d'athlétisme
(rue Marie-Jane Pruvot)
emas@andresy.com
06 99 57 78 69



DES STAGES DÉCOUVERTE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES...

Au-delà des apprentissages sportifs, sociaux, émotionnels et pédagogiques en vigueur tout au long de l'année, l'École Municipale des Arts et des Sports propose des stages découverte durant les vacances scolaires. Pendant trois jours, les enfants sont immergés totalement dans un univers sportif ou créatif. Encadrés par le responsable de l'Emas diplômé BPJEPS et par un animateur diplômé du BAFA - a minima - leurs journées sont organisées de 8 h à 18 h. Au programme, quiz, stretching, découverte du mode de vie d'un athlète, échanges avec un sportif confirmé, etc. leur sont proposés. Pour les vacances d'hiver et de printemps, contactez directement l'Emas pour vous inscrire.



Yoann Sorhouet, responsable
de l'École Municipale
des Arts des Sports (EMAS)



... ET D'ÉTÉ

Vous avez entre 6 et 12 ans ? Et vous êtes à la recherche d'activités enrichissantes pour occuper vos vacances d'été ? L'Emas vous propose de participer à la formule « Pass'Sports » anciennement gérée par le service AndréSy Jeunesse. Toujours sur un format de trois jours par semaine, les enfants bénéficieront d'un plus grand nombre d'activités sportives encadrées par des éducateurs spécialisés.

➔ **OUVERTURE
DES INSCRIPTIONS
DÈS LE 31 MAI**

au bureau de l'EMAS
et au service AndréSy Jeunesse.



Andrésy
Mag

Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7
01 39 19 22 62
www.choteau.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières
- Fleurs naturelles

POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE

CHOTEAU

NOUVELLE ADRESSE
19, rue du Repos
78700 Conflans-Sainte-Honorine



POMPES FUNÈBRES MARBRERIE CONFLANAÏSES

Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7
01 39 79 18 52
www.pompes-funebres-conflanaïses.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières
- Fleurs naturelles

56, rue Maurice Berteaux
78700 Conflans-Sainte-Honorine

01 34 90 02 22



CONFLANS AMBULANCES

**VEHICULES CLIMATISES
AMBULANCES
ET VEHICULES SANITAIRES LEGERS**

**TRAITEMENTS - RAYONS - HEMODIALYSE
REEDUCATION - CONSULTATIONS - MATERNITE**



TOUTES DISTANCES

Z.A. Les Boutries
4, rue Vermont - CONFLANS-SAINT-HONORINE
Fax. 01 34 90 09 52

Vous ne nous connaissez pas? Tant mieux! C'est la preuve de notre efficacité.



Incolores, transparents, presque invisibles à vos yeux... Nous travaillons sans être vus.. Notre discrétion résonne dans ce monde bruyant.

La SEFO, ce sont 50 professionnels engagés vers un objectif commun: faire en sorte que chaque jour, l'eau parvienne à des milliers de foyers.

Sans même que vous vous en doutiez.

Vous fournir un service public essentiel est la vocation de nos équipes.

sefo-eau.com

OBJECTIFS  DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

sefo 

 **aqualia**



La Com avec Simone donne un coup de pouce à votre image !

Community management, coaching Instagram, site vitrine, création graphique... La Com avec Simone révolutionne votre image. Laissez-vous guider...

«
**Mon rôle est d'aider
les entreprises,
qui manquent de temps,
ou de compétences,
à mettre en place une
stratégie de communication
360° afin de développer
leur visibilité.**
»

Community management, webdesign, coaching Instagram, lead, coût d'acquisition, pour beaucoup d'entre nous, ces termes sont difficiles à déchiffrer. Pour Alexandra Leduc, fondatrice de La Com avec Simone en mai 2022, diplômée d'un Master 2 dans le domaine de la communication, ce jargon n'a aucun secret. À 31 ans, l'Andrésienne a décidé de se lancer dans l'univers de l'entrepreneuriat après un poste confortable au sein d'une grande enseigne sportive. Avec son entreprise, la Com avec Simone – un clin d'œil à sa grand-mère – l'entrepreneuse a le souhait de créer une vraie relation durable avec ses clients, en devenant partie prenante de leurs projets. Pour cela, elle met à leur disposition son expertise dans quatre domaines de la communication :

Le Community management : création de contenu (graphisme, shooting photo, montage vidéo) et gestion des réseaux sociaux

Coaching Instagram : je forme et donne toutes les clés pour devenir un expert d'Instagram

Webdesign : création de site vitrine

Graphisme : logo, identité visuelle, carte de visite, flyers, kakemono

« Mon rôle est d'aider les entreprises, qui manquent de temps, ou de compétences, à mettre en place une stratégie de communication 360° afin de développer leur visibilité. » conclut la fondatrice.



COM AVEC SIMONE

Alexandra Leduc – Fondatrice

Conseil en communication 360

et social media – @Com_avecsimone

hello@comavecsimone.fr – 06 87 90 25 25



Permis en poche avec le Centre de Formation à la Conduite !

Plusieurs mois après le départ en retraite de la seule auto-école d'Andrézy, une nouvelle auto-école a ouvert ses portes. Située au sein du centre commercial des Charvaux – façade en travaux face au parking – elle accueille tous les candidats au permis B (automatique et manuel) à partir de 16 ans. Doté de nombreux supports digitaux pour la préparation du code, le Centre de Formation à la Conduite vous permet de vous entraîner directement depuis votre domicile. En plus des cours de conduite classiques, le CPF propose également un accès gratuit à un simulateur de conduite afin de renforcer la confiance et les acquis des élèves.

Les tarifs : 1 324 € pour un permis « formule classique » : code + 20 séances de conduite.

Environ 1 500 € pour la conduite accompagnée dès 16 ans.

Le petit + : Le CPF est affilié au dispositif d'aide régional « aide au permis » à hauteur de 1 300 € pour les 18-25 ans en insertion professionnelle

CENTRE DE FORMATION À LA CONDUITE (CPF)

Centre commercial des Charvaux

– 55 avenue des Robaresses

01 34 75 80 92 – andresy@cpf78.fr



Une laverie ouvre au centre commercial des Charvaux

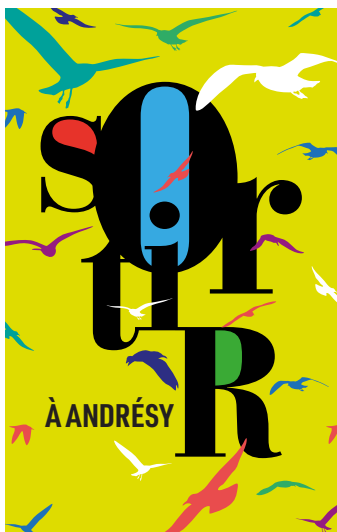
Située dans l'ancien salon de toilettage pour chiens, une laverie a ouvert ses portes en décembre dernier au sein du centre commercial des Charvaux. Cette dernière met à votre disposition plusieurs lave-linge – tous en cycle court (30 minutes) – pouvant accueillir jusqu'à 11 kg et 18 kg de linge. Une solution idéale pour les textiles de grandes tailles tels que duvets, couvertures, rideaux, housses de canapé, etc. Trois sèche-linge sont également disponibles, à partir de 1,50 € le cycle de séchage de 10 minutes.

LAVERIE DES CHARVAUX

Centre commercial des Charvaux

55 avenue des Robaresses

Ouvert 7 j/7 de 7 h à 22 h.



FÉVRIER



Samedi 4 février à 17h

SPECTACLE

Bazar Baz'arts contre le cancer

Événement solidaire, culturel et festif proposant concerts, expositions, spectacle, snack et buvette. Tous les bénéfices de la soirée sont reversés dans des projets améliorant le bien-être des personnes touchées par le cancer. Artistes présents: Soundiata, Miguelito Loveless, Andrée 2.0, Clara Malaterre, Guillaume Yaouank, Trouz ar mor, Bukowski

➔ Entrée et participation libres
Espace Julien-Green
www.bazarbazarts.com

Lundi 6 février à 20h

RENCONTRE

Parlons-en ensemble

Le maire, Lionel Wastl, et les élus municipaux viennent à la rencontre des andrésiens lors de réunions publiques pour évoquer les questions qui touchent la ville et votre quartier.

➔ Quartiers: centre-ville-Fin d'Oise - Rive gauche
➔ Rendez-vous à l'Hôtel de ville

Du mercredi 8 février
au dimanche 12 mars

EXPOSITION

L'invitée du mois
à la Galerie des Passions:

KATEU – Ici et ailleurs peintures

La Galerie des passions vous donne rendez-vous pour une nouvelle exposition en compagnie de l'artiste Catherine Chibane-Eugster alias Kateu. L'artiste vous invite à voyager à travers ses peintures, pastels et aquarelles en Île-de-France, Bretagne mais aussi en Italie ou encore en Suisse...

➔ Galerie des Passions
Hall de l'Espace Julien-Green
➔ Accès libre du mercredi au dimanche de 10h à 19h
Renseignements 01 34 01 11 62

Vendredi 10 février à 21h

SAISON CULTURELLE

BOYS DON'T CRY par la compagnie Hervé Koubi

Boys don't cry est un spectacle inédit construit sur la base d'un texte de Chantal Thomas, écrit spécialement pour la pièce, autour d'une partie de foot improbable, terrain de jeu et de danse. Il sert de prétexte à une réflexion à la fois nostalgique, drôle et tendre sur ce que c'est que de danser quand on est un garçon, qui plus est quand on vient d'Afrique du Nord et d'un monde arabe.

➔ Espace Julien-Green
➔ tarif B – Billetterie en ligne sur www.andresy.com – 01 34 01 11 73
Retrouvez l'intégralité de la saison culturelle sur www.andresy.com



Samedi 11 février de 10h30 à 12h

LITTÉRATURE

Le Millefeuille : le petit-déjeuner littéraire du samedi matin

Retrouvez toute l'équipe du Millefeuille autour d'un petit-déjeuner pour partager vos dernières lectures.

➔ Bibliothèque Saint-Exupéry
➔ Entrée libre
sur inscription au 01 34 01 11 60

Samedi 11 février à 18h30

RENCONTRE

Dédicaces avec Emilie Saitas, autrice de bande dessinée

Emilie Saitas nous fait le plaisir de revenir à AndréSy pour nous présenter le fruit de sa résidence d'écriture, son album « Tout un monde ». Une rencontre pendant laquelle elle reviendra sur la genèse de celui-ci. Cette rencontre sera suivie d'une séance de dédicaces.

➔ Bibliothèque Saint-Exupéry
➔ Entrée libre
sur inscription 01 34 01 11 60

Samedi 11 février à 20h

SPECTACLE

Spectacle de la classe de piano de l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis

Spectacle de la classe de piano de Sandrine Smadja, professeure à l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis « Les folles aventures de Mr Putron » en présence du

compositeur Alain Baraige qui nous fait l'honneur de venir assister au concert.

➔ Salle Rameau (Espace Saint-Exupéry)
➔ Réservation auprès de l'EMD 01 34 01 11 65 ou à musique-danse@andresy.com

Dimanche 12 février de 8h à 14h

EXPOSITION

Rassemblement de voitures anciennes

Le RBMA réunit chaque 2^e dimanche du mois une centaine de véhicules dans le parc de l'Hôtel de ville et propose lors de cette matinée, des balades en anciennes voitures contre une participation de 5 euros destinés à l'association ODP (Orphelins des Pompiers de France).

➔ Chaque 2^e dimanche du mois
parc de l'Hôtel de ville
➔ rbma78@gmail.com



www.rbma78.fr

Mercredi 15 février à 19h30

DANSES

Heure musicale

L'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis propose une nouvelle édition de l'Heure musicale, un rendez-vous régulier qui permet aux jeunes élèves de se donner « en spectacle » le temps d'une courte représentation. L'occasion de partager un moment musical avec les jeunes talents qui se seront inscrits à la session.

➔ École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis - Salle Rameau (Espace Saint-Exupéry)
➔ Sur réservation 01 34 01 11 65

Vendredi 17 février de 10h à 11h

ANIMATION ENFANTS

Je lis avec mes parents

Les parents sont invités à lire une histoire à leurs petits dans la sélection choisie par la bibliothécaire.

- 📍 Bibliothèque Saint-Exupéry
- ➡ Pour les enfants âgés de 0 à 3 ans – entrée gratuite sur inscription 01 34 01 11 60



Vendredi 17 février
de 16h à 18h30

BIBLIOTHÈQUE MOBILE

La bibliothèque à l'EVS !

La bibliothèque Saint-Exupéry sort de ses murs et vient à votre rencontre à l'Espace de Vie Sociale (centre commercial des Charvaux) pour une permanence. L'occasion de découvrir tous les services proposés par la bibliothèque, ses rayons ainsi qu'une sélection de livres jeunesse.

- 📍 Espace de Vie Sociale (EVS)
- ➡ Entrée libre – 01 34 01 11 60

Vendredi 17 février à 20h

SONDES

Scènes ouvertes avec l'association Chanson dans la ville

Vous aimez donner de la voix ? Participez aux scènes ouvertes pendant lesquelles chacun peut interpréter jusqu'à trois chansons par soirée. Les mélomanes peuvent également venir écouter simplement.

- 📍 Association Chanson dans la ville – Chalet de Denouval 149, rue du Général-Leclerc
- ➡ Entrée libre
- 06 82 37 28 73 so@chansondanslaville.com

MARS

Du 11 au 27 mars

POUR LES ENFANTS

« les frontières » s'invitent à la bibliothèque

Dans le cadre de la manifestation nationale du Printemps des poètes, la bibliothèque Saint-Exupéry vous propose des rendez-vous autour de la thématique nationale intitulée « frontières ».

Samedi 18 mars

➡ à 10h30

Le Millefeuille

Le petit-déjeuner littéraire du samedi matin

Retrouvez toute l'équipe du Millefeuille autour d'un petit-déjeuner pour partager vos dernières lectures et découvertes poétiques.

➡ de 17h à 17h30

Histoires pour Petites z'Oreilles

Des lectures d'albums accompagnées de comptines pour les plus jeunes.

- ➡ Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans – entrée gratuite sur inscription 01 34 01 11 60

📍 Bibliothèque Saint-Exupéry

Vendredi 24 mars

➡ de 19h30 à 20h30

Soirée surprise !

Lecture-spectacle réalisée par une classe avec la complicité de la Compagnie Quelqu'uns.

- ➡ Tout public, à partir de 6 ans.

Entrée libre – inscription 01 34 01 11 60

📍 RPA Les Magnolias

Dimanche 12 mars de 8h à 14h

EXPOSITION

Rassemblement de voitures anciennes

Le RBMA réunit chaque 2^e dimanche du mois une centaine de véhicules dans le parc de l'Hôtel de ville et propose lors de cette matinée, des balades en anciennes voitures contre une participation de 5 euros destinés à



l'association ODP (Orphelins des Pompiers de France).

- 📍 Chaque 2^e dimanche du mois parc de l'Hôtel de ville
- ➡ rbma78@gmail.com
- www.rbma78.fr

Mardi 14 mars à 18h30

RESEAU

Coup de pouce à destination des entrepreneurs

Thématique : Trouver son équilibre entre vie professionnelle et personnelle avec Annaïg Kinzelin

- 📍 Chalet de Denouval (149 bis rue du Général-Leclerc)
- ➡ Sur réservation à economie-locale@andresy.com

Du mercredi 15 mars
au dimanche 6 avril

EXPOSITION

L'Atelier d'Art Municipal travaux des élèves

Les élèves de l'atelier d'art municipal présenteront dans

la Galerie des Passions, des peintures et des dessins qu'ils auront réalisés durant les cours d'art enseignés par leur professeur Georges Obregon.

- 📍 Galerie des Passions - Hall de l'Espace Julien-Green
- ➡ Accès libre du mercredi au dimanche de 10h à 19h
- Renseignements 01 34 01 11 62

Samedi 18 mars à 18h

SAISON CULTURELLE

FESTIVAL YOUNG

Pour la deuxième année, le Festival Young revient pour un concert à destination des jeunes, des familles et des amateurs de musique live. La famille pop andrésienne, La Malice Family, sera sur scène aux côtés d'une multitude de jeunes stars de la chanson. Une sélection de jeunes talents locaux assurera la première partie du spectacle

- 📍 Espace Julien-Green
- ➡ Tout public – Entrée libre
- Réservation conseillée 01 34 01 11 73
- Retrouvez l'intégralité de la saison culturelle sur www.andresy.com



Marie-Jane Pruvot

Maire d'AndréSy de 1983 à 1995

Marie-Jane Pruvot, députée européenne et maire d'AndréSy de 1983 à 1995, s'est éteinte le 13 décembre dernier dans sa Normandie natale, quelques jours avant de fêter son 100^e anniversaire. AndréSy Mag rend hommage à cette grande dame, européenne convaincue, femme de convictions et d'action entièrement dévouée à sa ville. Son empreinte à AndréSy reste encore aujourd'hui manifeste.

Marie Jane Pruvot est née le 13 décembre 1922 à Pont l'Evêque, et s'est éteinte le 8 décembre dernier dans sa Normandie natale, quelques jours avant son 100^e anniversaire. Avant d'entrer en politique et d'en faire son activité principale, elle a été enseignante et directrice d'école, notamment à Achères. Elle est élue Députée au premier Parlement européen, en 1979, aux côtés de Simone Veil qui en sera la Présidente et restera une grande amie. Son engagement politique dans les rangs de l'Union pour la Démocratie Française (UDF) lui vaudra également la visite, à AndréSy, du Président de la République alors en fonction, M. Valéry Giscard d'Estaing.

Elue maire d'AndréSy lors des élections municipales de 1983, elle quitte ses fonctions au Parlement Européen en 1984. Son engagement en faveur de l'Europe ne s'éteint pas pour autant. Au contraire, elle favorise la naissance, en 1988, du jumelage avec Haren et confie à Hugues Ribault, qui deviendra maire d'An-

dréSy par la suite, la présidence du Comité de Jumelage. Viendront ensuite d'autres jumelages avec Vlagtwede (devenue Westervold) aux Pays-Bas, Miedzyrzeczn Pologne et Oundle au Royaume-Uni.

« Femme d'action et de convictions, Marie-Jane Pruvot a été une personne inspirante pour tous les élus et services qui ont œuvré à ses côtés, se souvient Hugues Ribault, conseiller municipal sous son deu-

xième mandat et maire d'AndréSy de 2001 à 2020. C'était une femme volontaire, travailleuse, créative, entièrement disponible mais aussi très exigeante pour l'avenir d'AndréSy. »

En effet, les deux mandats qu'elle occupe de 1983 à 1989 et de 1989 à 1995 sont des années de développement pour AndréSy, avec des infrastructures et un environnement encore bien présents dans notre quotidien (lire ci-contre). On lui doit notamment le marché couvert en bords de Seine, la création du parc naturel de l'Île Nancy, l'école de musique Ivry Gitlis, la bibliothèque Saint Exupéry...

En remerciement de son implication pour le rayonnement de la ville, le conseil municipal, sous la présidence de Hugues Ribault,

alors maire d'AndréSy depuis 2001, a tenu à rendre honneur à cette grande andrésienne en lui donnant le nom d'une rue, et pas n'importe laquelle : celle qui longe le parc des Cardinettes et le complexe sportif Stéphane Diagana. L'inauguration de ces nouveaux équipements s'est déroulée le 10 juin 2010, en présence de Marie-Jane Pruvot, de Gérard Larcher, Président du Sénat, de Roselyne Bachelot, ministre des Sport, et de Stéphane Diagana en personne.

« Ses convictions, son exemplarité, son action, ses nombreuses réalisations et sa confiance ont incontestablement nourri mon engagement et mon implication au service de la ville pour de nombreuses années, conclut Hugues Ribault, aujourd'hui maire honoraire d'AndréSy. Marie-Jane Pruvot restera un bel exemple d'engagement humain et politique au service de nos concitoyens. A ce titre et à l'occasion de son décès, elle mérite d'être reconnue et particulièrement honorée par sa ville d'AndréSy. »

Les équipements créés pendant les mandats de Marie-Jane Pruvot :

- le marché couvert des Bords de Seine
- le détournement du boulevard Noël-Marc pour la création d'une esplanade devant l'église d'AndréSy
- l'Espace Julien-Green, inauguré en présence de l'auteur
- la création du parc de l'Île Nancy
- la création de la bibliothèque municipale
- la création de l'École de Musique et de Danse
- la création de la 1^{re} phase du parc des Cardinettes
- la création de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain (ZPPAU)



10 juin 2010 : inauguration de la rue Marie-Jane Pruvot et du parc des Cardinettes

15 septembre 1993 : inauguration du Parc de l'Île Nancy



12 juin 1992 : inauguration de l'Espace culturel Saint-Exupéry en présence du grand violoniste Ivry Gitlis, dont l'École de Musique et de Danse porte le nom.



Moulin pont Poissy

Théophile Nicquevert, portrait d'un maire

AndréSy Mag vous propose, avec le Club Historique d'AndréSy, de revivre certains événements qui ont marqué l'histoire de notre ville. Ce numéro-ci, c'est le portrait du 15^e maire d'AndréSy, Théophile Nicquevert que nous vous proposons de découvrir.



AndréSy le 7 mars 1891
Le Progrès de Seine & Oise
du 7 mars 1891

« M. Théophile-Antoine Nicquevert, avoué honoraire près le tribunal civil de la Seine, officier d'académie, président de la Délégation cantonale de Poissy, maire d'AndréSy, est décédé le 21 février dernier, en son domicile, à Paris, rue de Rivoli, 118, dans sa 57^e année.

M. Nicquevert, né à AndréSy, en 1834, passa ses premières années au moulin de la Reine-Hortense, sur le pont de Poissy, exploité par son père; il fit ses premières études à Saint-Germain-en-Laye, à l'institution dirigée par M. Ledieu. C'était un élève studieux qui se distingua bien vite parmi ses camarades et fut reçu bachelier de bonne heure.

Il fit son droit, obtint sa licence, entra comme premier clerc chez Me Laurent Rabier, avoué à Paris, auquel il succéda à l'âge de 26 ans, et dont il épousa la fille.

M. Nicquevert a dirigé son étude pendant 25 ans et la céda, il y a 18 mois, pour raison de santé, à Me Auzon, qui la tient actuellement. Cette étude est une des plus fortes et des mieux cotées de Paris.

À force de travail et d'intelligence, M. Nicquevert avait acquis une brillante fortune et en disposait pour faire du bien aux malheureux.

En 1881, ses concitoyens d'AndréSy le nommèrent conseiller municipal; réélu en 1884, ses collègues le mirent à la tête de la commune, il fut réélu en 1888 et resta maire; il l'aurait été sans doute longtemps encore si la mort n'était venue l'enlever à l'affection des siens, à l'estime de tous.

M. Nicquevert était président de la délégation cantonale; c'était un bon républicain, ce qui lui a valu certains différends avec la majorité cléricale du conseil, lors de l'installation de l'école laïque des filles.

Les pauvres d'AndréSy et des environs perdent en lui un généreux donateur. Les sociétés d'AndréSy et tous les républicains de la région regretteront longtemps cet homme de bien.

Le 23, un service religieux a eu lieu à Saint-Germain-l'Auxerrois auquel étaient représentées toutes les classes de la magistrature: juges, avoués, avocats, notaires, etc.

Le 24, à AndréSy, avaient lieu un nouveau service et l'inhumation. Plus de 500 personnes de la localité, des environs et de Paris assistaient au convoi qui était précédé des enfants des écoles sous la direction de leurs maîtres et maîtresses. Les pompiers ont rendu les derniers honneurs au défunt; ils portaient le cercueil. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Maréchal, maire de Poissy; Boutin, maire de Conflans; Gaudet, maire de Maurecourt; et Graffouillère, ancien conseiller municipal de Villennes et secrétaire de la Délégation cantonale.

La Délégation cantonale était encore représentée par MM. Alix et Langlois.

Le conseil municipal, ayant à sa tête M. Damesne, adjoint, ceint de son écharpe, venait derrière le cercueil. M^{me} Nicquevert, la veuve, accompagnée de ses beau-frère et belle-sœur M. et M^{me} Duquart et des autres membres de la famille, des anciens clercs de M. Nicquevert, de ses amis Dumesnil et Auzon, avoués, précédaient les autres assistants.

Au cimetière, M. Damesne a, en quelques paroles chaleureuses, retracé la vie du défunt, faisant ressortir ses grandes qualités et ses nombreux bienfaits. M. Maréchal, au nom des maires du canton et de la Délégation cantonale, dont il est le vice-président, a dit adieu à la dépouille mortelle de l'homme de bien que tous regrettent. Et la foule s'est retirée profondément émue, emportant le souvenir de cette funèbre cérémonie.



GROUPE ANDRÉSY DYNAMIQUE

...En ce début d'année 2023, notre groupe vous adresse tous ses vœux de bonheur, de bonne santé et de réussite. Nous formulons aussi le vœu que la volonté et le bon sens collectif l'emportent pour que notre commune soit préservée et valorisée dans ce vaste territoire riche de ses diversités.

• À l'instar de l'année 2022, sur le plan national nous démarrons une nouvelle année avec des sujets préoccupants pour chacun d'entre nous. La flambée des prix de l'énergie qui pèse sur le budget des ménages, l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat, le projet de la réforme des retraites qui augure de vives tensions et génère légitimement des interrogations pour beaucoup d'entre nous. À l'échelle de notre commune, nous mesurerons dans les prochains mois l'ampleur des conséquences de la crise énergétique sur nos Finances locales, et ce, malgré quelques dispositifs de sobriété énergétique pris par la municipalité et le potentiel soutien budgétaire de l'état [politique de protection des collectivités locales].

• Quant à l'actualité municipale, c'est avant tout une actualité liée aux compétences de notre Communauté urbaine: la collecte des déchets. Sujet sensible, tant pour son traitement que pour son impact financier. Avec les nouvelles consignes de tri que GPSEO propose d'adopter, il s'agit à la fois de répondre aux obligations de la loi de Transition Énergétique de 2015, d'optimiser le tri en amont pour réduire les coûts liés à l'incinération des déchets et le recyclage par différentes filières, et d'amortir les coûts d'adaptation des centres de tri face à ces nouveaux dispositifs et à l'accroissement des déchets à traiter.

La gestion de nos déchets fait partie des grands enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain, tout comme celui de l'Eau.

Quelques chiffres concernant le traitement de nos déchets: le prix de la tonne des déchets incinérés passe de 117 € en 2022 à 130 € en 2023 – résultat de la hausse de la Taxe sur les activités polluantes fixée par l'État et de la hausse des coûts d'exploitation – Or 35 000 tonnes/an pourraient être triées et recyclées, soit un coût d'incinération de 4 millions d'euros qui pourrait être réduit ! Il y a donc là un enjeu pas seulement écologique mais bien économique, dont nous devons vraiment prendre la mesure.. IL FAUT TRIER PLUS ET MIEUX !

Depuis le 1^{er} janvier, ces nouvelles habitudes de tri qui concernent nos poubelles grises et jaunes, individuelles comme collectives, font l'objet d'une large communication: le détail des dispositions est consultable sur le site internet de GPSEO, rubrique « Gérer mes déchets ». Un mémo-tri est par ailleurs téléchargeable –

Souhaitons qu'il y ait aussi une diffusion de ce mémo-tri auprès des mairies ! - L'information passe également par des agents de GPSEO qui se déplacent dans les 73 communes, ils étaient présents samedi 14 janvier sur la place du marché à AndréSy.

• Évoquons en ce début de mois l'annonce de 3 réunions de quartier. Information parue sur le site internet et le facebook de la ville... On serait tenté de dire « Enfin elles arrivent ! ». Par ailleurs cela donnera un peu de cohérence à cette charte des conseils de quartier que la majorité avait fait adopter au Conseil municipal du 30 juin 2021... Eh oui, un an et demi déjà ! Le temps passe et les attentes de nos concitoyens demeurent. Il y a bel et bien un besoin impératif pour les écologistes AER de retisser un contact de proximité pour le moins distendu !!

L'occasion de souligner des méthodes de communication qui manquent de clarté et de simplicité depuis le début du mandat: entre réunions de quartier, conseils de quartier, groupes de travail, réunions de concertation, ... On y perd son latin !!

Certes le principe de démocratie participative règne en maître dans les discours de la majorité écologiste mais les Andrésiens attendent simplement du concret: informations, écoute et réponses, positives ou pas mais sans langue de bois.

Rappelons aussi que la mise en œuvre de réunions de quartier n'est pas une nouveauté à AndréSy ! Dès son mandat 2001-2008, l'ancien Maire, Hugues Ribault, avait mis en place des réunions de quartier constituées d'élus référents et de relais « habitants ». Dans sa recherche pour une meilleure efficacité, le principe de Permanences d'élus les samedis matin les avait remplacé en 2016. Le Maire actuel, hier dans l'opposition, s'était alors empressé de commenter cette nouvelle formule « Elles (les réunions de quartier) avaient des défauts mais au moins le mérite d'exister ». Finalement, il a juste repris depuis 2020 la formule des réunions de quartier d'hier, version « démocratie participative » de son programme en sus ! L'efficacité se fait attendre, comme pour le reste, gardons espoir..

Nous terminerons notre tribune en rendant hommage à Marie-Jane PRUVOT, Maire d'AndréSy de 1983 à 1995. Décédée le 13 décembre 2022, son action pour notre commune fut remarquable et restera dans la Mémoire de la Ville.

Vos élus ANDRÉSY DYNAMIQUE:

Isabelle Madec, Mourad Boukandoura, Bertrand Batisse, Anne Pistocchi, Rachid Esadi, Jacques Rémond

GROUPE NOTRE PARTI C'EST ANDRÉSY

Chères Andrésiennes, chers Andrésiens,

Nous sommes donc en janvier ! Le mois où chacun présente ses meilleurs vœux à ceux qui leurs sont chers ! Bien sûr tous les habitants de notre belle ville sont chers aux élus que nous sommes ! Vous n'échapperez donc pas à cette tradition. Mais, que vous souhaitez ?

- Alors que la guerre est à nos portes entraînant pour partie une crise énergétique et économique,
- Alors que, même si nous faisons comme si la pandémie du COVID était derrière nous, les risques sont toujours présents,
- Alors que le débat politique est plus fait d'invectives, d'affirmations stériles et de blocages, que d'écoute et d'échanges sur les réformes nécessaires à venir,
- Alors que pour de nombreuses raisons l'inflation vient empiéter sur votre pouvoir d'achat,
- Alors que certains élus veulent imposer des infrastructures à d'autres élus qui n'en veulent pas,
- Alors que tout ou partie de ces élus, plutôt que de tout faire pour restreindre le « train de vie » des collectivités où ils ont été élus par vos soins, dépenses sans compter grâce aux augmentations d'impôts qu'ils ont décidé...

« Oups; ils sont bien pessimistes nos élus NPCA cette année », vous direz-vous ! Non, si le constat l'est effectivement, il peut y avoir des améliorations. Nous souhaitons donc, à notre échelle, que ce soit le dialogue, l'écoute et le compromis qui prédominent au sein de nos collectivités ! Cela permettra nous l'espérons que :

- Nos élus reviennent sur les augmentations de tarifs et d'impôts excessives qu'ils ont instauré depuis 2021,
- Nos élus acceptent de travailler en toute transparence à revenir à une intercommunalité plus efficace, moins dispendieuse et plus proche de vos préoccupations quotidiennes,
- Nos élus se respectent les uns et les autres afin de ne pas imposer des équipements qui vont impacter irréversiblement notre environnement...

C'est donc en paraphrasant Madame de Sévigné que nous souhaitons que cette année vous soit heureuse; que la paix, la concorde, le travail et la santé vous tiennent lieu de fortune... Retrouvez nos communications sur notre page Facebook « Notre Parti C'est AndréSy » (<https://www.facebook.com/DenisFAIST2020>) et notre site internet (<https://notreparti-c-andresy.fr/>).

Vos élus NPCA

Véronique CIVEL et Denis FAIST

suivez le guide!

Retrouvez l'ensemble
des manifestations
d'AndréSy
dans le magazine
semestriel



LE CARNET



Bienvenue à

22 septembre

• Jalil Angono Nso

12 octobre

• Lyra Bruiant
Chrysostom

14 octobre

• Léa Capy
• Elie Le Pallec

15 octobre

• Sirine El Ahmadi

17 octobre

• Arthur Sath Sylvain

18 octobre

• Absa Ndiaye Sady

19 octobre

• Lana Jeannet

20 octobre

• Ylyan Compernelle

• Ether Riviera

30 octobre

• Pierre Guyot

31 octobre

• Jayden Tifeau

12 novembre

• Andrea Mongin
Blancher

13 novembre

• Ahmed Jahouh

• Isaac Gbale Moreira
Gomes

16 novembre

• Talia Boina Mzé



Mariages

10 décembre

• Sabrina Sousa et
Romain Carrard



Ils nous ont quittés

2 octobre

• Maria Andréassian
née Ochagavia Oroz

6 octobre

• Marie-Solange Julien
Saint Amand
née Masset

• Jean-François
Hegoburu

16 octobre

• Denis David

19 octobre

• Jean Normandin

20 octobre

• Elisabeth Lemoine
née Priso Nyake

29 octobre

• Nathalie Lantermino
née Gueriot

2 novembre

• Robert Larue

16 novembre

• Christine Malhaire
née Thymakis

17 novembre

• Michel Dalat

• Maria Gasganiyas née
San Juan Escalante

29 novembre

• Gilberto Bidoli

4 décembre

• Guillaume
Moukoko Soppo

7 décembre

• Thérèse Fayolle
née Caillaud

11 décembre

• Jacques Brouillac

18 décembre

Romain Mas

19 décembre

• Christophe Cherroud

21 décembre

• Patrick Marcin

22 décembre

Guy Vochelet

26 décembre

• Suzanne Revol née Wiltz

OR
18
CARATS
750 millièmes

le manège à
bijoux
E.Leclerc 
CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE



pendentif laque pailletée,
or jaune 0,73 g

SAINT-VALENTIN

* Love = amour

nos bijoux en un seul clic
www.lemanegeabijoux.com

RAPPORTEZ VOS PROSPECTUS POUR AIDER LA RECHERCHE SUR ALZHEIMER
voir modalités sur le site www.prospectusutiles.leclerc